



VERSAILLES

CHSCTSS 19 janvier 2021

COMPTE RENDU

1 – Approbation CR du CHSCTSS du 3 septembre 2020

Il semblerait que les remarques du secrétaire du CHSCTSS (Florence Jousset) n'aient pas été prises en compte, à vérifier auprès de Florence Fassi et du secrétaire général.

Report de l'approbation à la prochaine séance.

2 – Suivi de la crise sanitaire

Comme annoncé par le gouvernement, un couvre-feu -18h- a été généralisé à l'ensemble du territoire.

Il est demandé de respecter les dispositions en vigueur afin d'éviter toute propagation du virus.

Le télétravail reste une modalité de fonctionnement à privilégier.

Une vigilance particulière doit être portée face aux deux variants présents en France.

En attente de l'évolution de la situation, il est rappelé :

Par rapport aux dernières circulaires de l'EN :

- Hybridation maintenue en lycée
- Protocole sanitaire renforcée
- Arrêt des activités physiques
- Maintien du télétravail pour éviter les affluences dans les espaces de travail, dans les transports

Prolongation des mesures jusqu'au 1^{er} mars.

- **Point sur l'arrêt de travail COVID**, (Hervé Combaz, secrétaire général adjoint)

En référence au document de la CPAM qui vaut justificatif COVID si le test de l'agent est positif (site assurance maladie), déclaration de l'agent auprès de son Chef de service, respect du secret médical.

Le process national est à transmettre à l'ensemble des agents pour information.

Florence Jousset (secrétaire du CHSCTSS) rappelle qu'il est primordial de maintenir le dialogue avec les agents, de repérer les « signaux faibles » pour éviter l'isolement pour certains d'entre eux.

Approbation du secrétaire général, de la directrice des ressources humaines. Nous restons mobilisés et vigilants face au contexte.

Assurer la continuité du service public est une évidence pour l'ensemble des fonctionnaires et contractuels qui entendent mener à bien leur mission et accompagner les usagers durant cette crise.

Le secrétaire général rappelle l'effort de l'académie concernant les investissements alloués pour l'équipement informatique auprès des agents.

- **80 % des agents sont équipés** à ce jour.

Sgen – CFDT : Dans le cadre du plan de continuité d'activité (PCA), le personnel du GIP, localisé à Guyancourt ne bénéficie toujours pas d'équipement pc ?

Le SG demande à H. Combaz (SG adjoint) de se rapprocher de G. Puigdemont afin d'y remédier.

3 – Point sur le campus Lesseps

Le rectorat 2025 fait l'objet d'une réflexion sur une nouvelle organisation du travail.

Il faut nécessairement développer une approche plus souple dans la conception des bâtiments, pour mieux prendre en compte la diversité des scénarios d'usage et améliorer la qualité de vie.

Aujourd'hui, il est indispensable d'offrir aux agents et aux usagers des solutions et des services bas carbone compatibles avec leur mode de vie et générateurs de mieux-vivre dans les espaces de travail.

L'enquête en ligne qui a été réalisé en novembre dernier sur le projet « rectorat 2025 » a permis aux 750 agents de pouvoir s'exprimer sur leurs attentes.

Une consolidation des données est en cours et sera présentée lors d'une prochaine séance.

Dans les prochaines semaines, des groupes de travail seront constitués afin d'avoir des remontées des besoins en complément de l'enquête.

- Juin-juillet : lancement du concours de maîtrise d'œuvre.

Enfin, des travaux débiteront en février sur l'ancien emplacement de la maison du gardien pour y installer un espace modulaire (détente, terrasse, salles de travail, accueil).

Réflexion collective : comment placer l'accueil physique du site de Lesseps ?, organisation des flux...

4 – Point sur le RSST

Présentation du tableau de signalement par M David Cuny, pour faire suite aux fiches saisies par les agents.

5- Point sur le DUERP

Présentation du document unique (cf.document à nous demander)

L'évaluation des risques professionnels constitue une étape cruciale de la démarche de prévention. Elle en est le point de départ. L'identification via le DUERP, l'analyse et le classement des risques permettent de définir les actions de prévention les plus appropriées, couvrant les dimensions techniques, humaines et organisationnelles.

Sa mise en place est programmée pour l'été 2021, à terme un programme annuel de prévention sera défini avec les référents DUERP.

Une formation aura lieu sur cet outil de travail, animée par M Cuny auprès des membres du CHSCTSS.

Cf. documents à nous demander

Proposition d'une communication CHSCTSS, à la demande de Florence Jousset en concertation avec l'ensemble des OS

Il s'agit de rendre lisible par l'ensemble des agents du rectorat le rôle du CHSCTSS et de faciliter l'échanges d'informations entre les agents et les représentants du personnel.

Faire mieux connaître aux agents la réglementation, les objectifs et les moyens mis à leur disposition dans le cadre du CHSCT.

Il est demandé, selon le cadre réglementaire :

- Un affichage (support papier) sur les procédures, les lieux des registres, les membres élus.
- Sur Ariane : membres élus, DUERP, planning des préventions...

Avis favorable du secrétaire général, un groupe de travail sera constitué à ce sujet (Florence Jousset, service communication, David Cuny).

Alain Bernier, représentant du Sgen-CFDT Versailles au CHSCTSS